

# Avis d'appel public à la concurrence pour la guinguette de L'Archipel, cet été

Vous souhaitez participer à la vie saisonnière de L'Archipel ? La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle lance un appel à candidature pour une occupation temporaire du domaine public dans le cadre de l'exploitation d'une activité commerciale de buvette-restauration situé dans l'enceinte de la piscine, aménager par ses propres moyens, pour la période estivale 2022 soit du 18 juin au 4 septembre 2022.

Pour rappel, la CCPA dispose d'une piscine communautaire sur la Commune de Sain-Bel, route de grands Champs. Cet ensemble comporte des bassins couverts et un vaste espace extérieur constitué :

- De bassins,
- De sanitaires,
- De plages minérales équipées de bains de soleil, d'espaces verts ombragés.

La fréquentation du site représente environ 40 000 entrées en période estivale.

Retrouvez le [règlement de consultation](#), [l'accusé de réception en date du 22 avril 2022](#) ainsi que la [Convention d'occupation du domaine public](#).

La plate-forme de dématérialisation à utiliser pour la remise des offres est la suivante : <https://www.marches-securises.fr/>. La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 18 mai 2022 à 12h00.